



Revenus volontairement cachés par mon ex au JAF

Par **Laurent Blondel**, le **06/12/2013** à **23:08**

Bonjour,

je suis en cours de procédure de divorce et j'attends sous peu un jugement pour une demande de contribution au mariage et un jugement pour un divorce accepté

le divorce est voulu par mon mari

pour justifier ses revenus, il a bien déposé pour l'audience ses fiches de payes et ses impôts.

mais il a volontairement omis de dire qu'il possède à son nom, un compte épargne entreprise de plus de 10 000 €uros.

il fait valoir ainsi qu'il n'a pas de gros revenus pour une pension alimentaire et les charges du mariage.

l'audience est passée...le jugement n'est pas encore passé

Que dois-je faire?

Merci de m'avoir lue.[smile3]